

PREMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

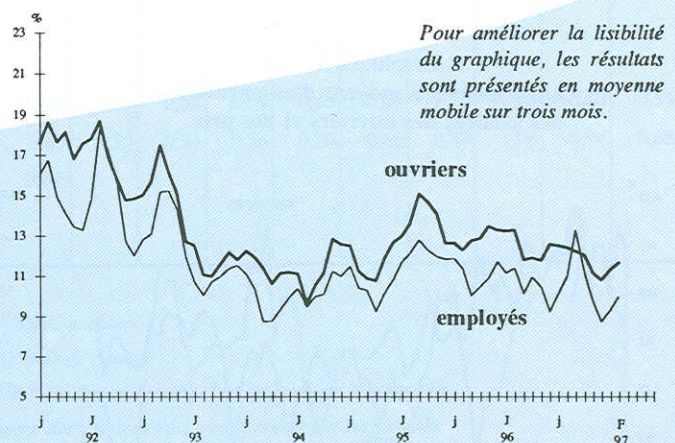
ENQUÊTE MENSUELLE SUR L'ÉVOLUTION DES SALAIRES : RÉSULTATS DE MARS 1997

En mars 1997, les employés ont été aussi nombreux à bénéficier d'une augmentation de leur salaire de base qu'en février, les ouvriers un peu moins. A l'inverse, les augmentations accordées sont en moyenne stables pour les ouvriers, mais inférieures à celles de février pour les employés. Le délai moyen entre deux augmentations diminue pour les deux catégories de salariés. Au total, le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires s'accélère, et reste supérieur au rythme d'augmentation des prix. Les réserves de pouvoir d'achat des salariés n'ayant pas été augmentés diminuent légèrement, mais sont comparables à celles enregistrées les deux dernières années à la même date.

En mars 1997, 10,9 % des ouvriers et des employés ont bénéficié d'une hausse de leur salaire de base (données CVS). Cette proportion est similaire à celle de février pour les employés, inférieure pour les ouvriers. Pour les deux catégories de salariés, cette proportion est plus faible qu'en mars 1996 et 1995.

Mesurée sur un an, l'évolution des salaires des ouvriers et des employés continue à ralentir.

Graphique 1
Proportion d'ouvriers et d'employés augmentés
(données Corrigées des Variations Saisonnières)



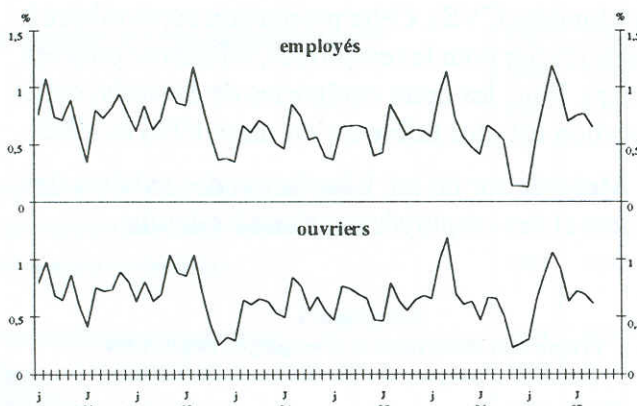
Les augmentations accordées en mars sont inférieures à celles de février pour les employés, pour les ouvriers par contre elles sont stables. Les ouvriers ont reçu une augmentation moyenne de 1,2 %, les employés de 1,1 %. Les hausses sont plus concentrées que lors des mois précédents : 50 % d'entre elles sont comprises entre 0,8 % et 1,4 % pour les deux catégories de salariés. Sur l'ensemble du trimestre, les augmentations accordées sont plus faibles qu'aux premiers trimestres 1996 et 1995.

Le délai moyen entre deux augmentations se réduit, après avoir atteint un niveau particulièrement élevé en février.

Au total, le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires s'accélère, vivement pour les ouvriers, moins nettement pour les employés, tandis que le rythme d'augmentation des prix, un peu plus rapide qu'en février, reste modéré. Les salaires évoluent donc toujours plus rapidement que les prix.

Les réserves de pouvoir d'achat des salariés n'ayant pas été augmentés en mars diminuent, tout en restant comparables à celles enregistrées les deux dernières années à la même date. Depuis leur précédente augmentation, les ouvriers et les employés conservent respectivement un gain résiduel de pouvoir d'achat de 0,6 % et 0,7 %.

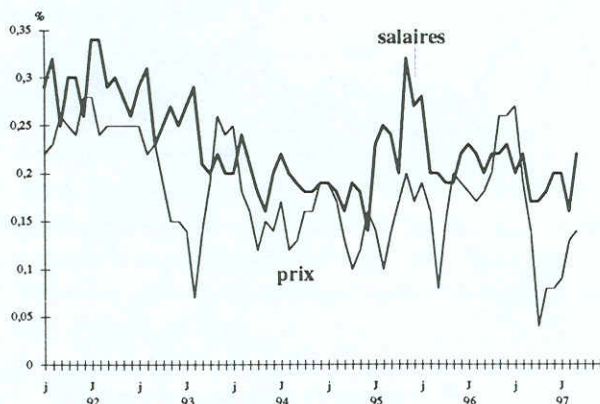
Graphique 2
Réserves de pouvoir d'achat des ouvriers et des employés n'ayant pas été augmentés



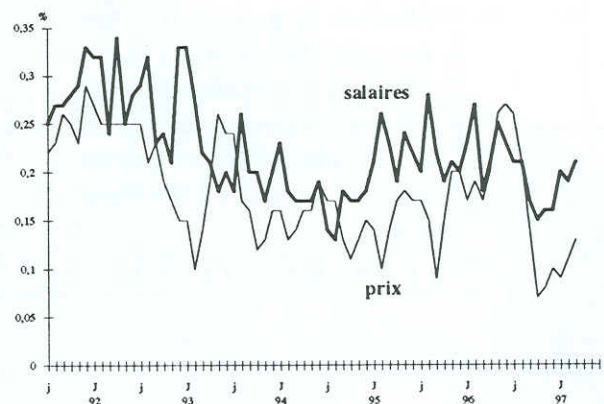
Graphique 3
Délai moyen séparant deux augmentations



Graphique 4
Rythmes mensuels moyens d'augmentation des salaires des ouvriers et des prix



Graphique 5
Rythmes mensuels moyens d'augmentation des salaires des employés et des prix



La méthodologie de l'enquête et la définition des indicateurs ont été publiées dans le *Premières Informations* n° 345 du 30 juin 1993 et le *Premières informations* n°444 du 20 janvier 1995.

Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des ouvriers

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
					(1)								
Proportion d'ouvriers augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1995	12,91	13,36	14,49	17,43	12,23	12,70	13,04	12,23	11,65	14,45	12,48	13,45
	1996	13,86	12,45	13,50	9,53	12,76	13,04	11,96	12,58	12,69	11,44	12,06	9,94
	1997	10,39	13,68	10,93									
Variation annuelle des salaires des ouvriers (glissement annuel, en %) (2)	1995	1,55	1,61	1,70	1,78	1,81	1,85	1,92	1,93	1,96	2,01	2,01	2,02
	1996	2,04	2,02	2,01	1,93	1,93	1,94	1,87	1,88	1,88	1,81	1,81	1,77
	1997	1,67	1,69	1,66									
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
				(1)									
Entreprises ayant augmenté													
Moyenne des augmentations accordées (%)	1995	1,38	1,24	1,31	1,23	1,52	1,42	1,31	n.s.	0,97	1,03	0,85	1,03
	1996	1,49	1,40	1,14	1,28	1,48	1,21	1,10	n.s.	0,96	0,94	0,95	0,87
	1997	1,33	1,22	1,21									
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1995	5,95	5,08	5,56	6,16	4,72	5,35	4,81	n.s.	4,77	5,42	4,49	4,72
	1996	6,56	6,50	5,67	5,77	6,67	5,38	5,49	n.s.	5,76	5,44	5,09	4,33
	1997	6,61	7,57	5,56									
Rythme mensuel d'augmentation des salaires ouvriers (moyenne des augmentations/ délai moyen - pourcentage)	1995	0,23	0,24	0,24	0,20	0,32	0,27	0,27	n.s.	0,20	0,19	0,19	0,22
	1996	0,23	0,22	0,20	0,22	0,22	0,23	0,20	n.s.	0,17	0,17	0,18	0,20
	1997	0,20	0,16	0,22									
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations des prix subies (3) /délai moyen - pourcentage)	1995	0,14	0,10	0,14	0,17	0,20	0,17	0,19	n.s.	0,08	0,15	0,20	0,19
	1996	0,18	0,17	0,18	0,20	0,26	0,26	0,27	n.s.	0,14	0,04	0,08	0,08
	1997	0,09	0,13	0,14									
Entreprises n'ayant pas augmenté													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (4) : (100 + moyenne des dernières augmen. acc./ 100 + moyen. des augm. de prix subies depuis (3) - pourcentage)	1995	0,46	0,79	0,63	0,55	0,64	0,69	0,65	0,99	1,20	0,70	0,60	0,53
	1996	0,48	0,66	0,65	0,50	0,23	0,26	0,30	0,66	0,87	1,06	0,94	0,65
	1997	0,73	0,69	0,61									

(1) : Les chiffres de mars 1997 sont provisoires.

(2) : Il s'agit des seules augmentations décidées par les entreprises, donc hausses du SMIC exclues.

(3) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard.

(4) : Cet indicateur concerne les ouvriers qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.

(n. s.) : non significatif

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, MTAS-DARES.

Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des employés

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	Proportion d'employés augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1995	11,74	12,15	12,56 (1)	13,74	10,59	11,61	13,36	10,71	10,08	9,31	12,12
	1996	11,80	10,40	12,03	8,01	12,90	10,50	4,38	15,49	13,15	11,22	9,12	8,92
	1997	8,24	10,80	10,93									
Variation annuelle des salaires des employés (glissement annuel, en %) (2)	1995	1,43	1,48	1,54	1,62	1,65	1,66	1,78	1,77	1,79	1,78	1,82	1,83
	1996	1,82	1,80	1,82	1,73	1,75	1,75	1,60	1,66	1,68	1,67	1,62	1,58
	1997	1,50	1,50	1,47									
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Entreprises ayant augmenté				(1)									
Moyenne des augmentations accordées (%)	1995	1,56	1,31	1,22	1,19	1,44	1,15	1,32	n.s.	1,05	1,08	1,03	1,02
	1996	1,63	1,45	1,24	1,29	1,47	1,10	1,19	n.s.	0,96	0,96	0,81	0,55
	1997	1,51	1,21	1,08									
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1995	7,26	5,85	5,26	6,56	6,03	5,10	6,71	n.s.	4,68	5,79	4,99	5,06
	1996	7,11	5,38	6,73	6,09	5,86	4,77	5,69	n.s.	5,71	6,40	4,99	3,52
	1997	7,56	6,46	5,24									
Rythme mensuel d'augmentation des salaires des employés (moyenne des augmentations/ délai moyen - pourcentage)	1995	0,22	0,22	0,23	0,18	0,24	0,23	0,20	n.s.	0,22	0,19	0,21	0,20
	1996	0,23	0,27	0,18	0,21	0,25	0,23	0,21	n.s.	0,17	0,15	0,16	0,16
	1997	0,20	0,19	0,21									
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations prix subies (3) /délai moyen - pourcentage)	1995	0,14	0,10	0,14	0,17	0,18	0,17	0,17	n.s.	0,09	0,15	0,20	0,20
	1996	0,18	0,19	0,17	0,20	0,26	0,27	0,26	n.s.	0,15	0,07	0,08	0,10
	1997	0,09	0,11	0,13									
Entreprises n'ayant pas augmenté													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (4) : (100 + moyenne des dernières augmen. acc./ 100 + moyen. des augmentations de prix subies depuis (3) - pourcentage)	1995	0,43	0,85	0,72	0,58	0,63	0,62	0,58	0,95	1,15	0,75	0,57	0,48
	1996	0,43	0,67	0,61	0,54	0,14	0,14	0,13	0,56	0,86	1,19	1,00	0,70
	1997	0,75	0,77	0,65									

(1) : Les chiffres de mars 1997 sont provisoires.

(2) : Il s'agit des seules augmentations décidées par les entreprises, donc hausses du SMIC exclues.

(3) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard.

(4) : Cet indicateur concerne les employés qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.

(n. s.) : non significatif

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, MTAS-DARES.

PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESSES sont éditées par le Ministère du travail et des affaires sociales, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.22.60. Télécopie 01.44.38.24.43. Directeur de la publication : Claude Seibel.

Secrétariat de rédaction : Jean-Yves Rognant et Catherine Demaison. Maquettistes : Daniel Lepesant et Guy Barbut. Conception graphique : Ministère du travail et des affaires sociales.

Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JC DM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : la documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers cedex. Tél. : 01.48.39.56.00. Télécopie : 01.48.39.56.01 - PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESSES : 1 an (52 n°) : 650 F - Europe : 685 F - Autres pays : 700 F. Publicité : Ministère du travail et des affaires sociales. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD.